

Le 11 octobre 2018.

Procès-verbal de la session ajournée du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, jeudi le 11 octobre 2018, à 19h30, à laquelle sont présents :

Mesdames Lise Nolette, Nancy Delisle, conseillères
Messieurs Michel Roy, Jean-Marie Poulin, conseillers
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame Luce Périard

Madame Roseline Boucher et Monsieur Jean-Luc Lavigne sont absents.

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Pour faire suite à la deuxième demande de soumissions pour l'entretien d'hiver des chemins privés, pour 3 ans, nous avons reçu 3 soumissions :

- Forfait Campagna senc 15 000 \$ + taxes
- Forfait Médéric Desharnais 20 000 \$ + taxes
- Donald Limoges 27 000 \$ + taxes

20-10-18 ENGAGEMENT ENTRETIEN D'HIVER CHEMINS PRIVÉS

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager le plus bas soumissionnaire, soit Forfait Campagna

senc, au prix de la soumission, soit 15 000 \$ + taxes par année, pour 3 ans, soit 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021. Etablir un contrat à faire signer par le soumissionnaire aussitôt que possible.

Il est proposé par M. Michel Roy, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (20h50).

Accepter sur proposition de M. Michel Roy
Seconder par Mme Lise Nolette

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

Luce Périard, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1
Directrice générale
Secrétaire trésorière

